



Nº de dossier CNER : 08MN053

Nº de dossier OEN : 2AM-MRY1325

Nº de dossier QIA : LUA-2008-008

Nº de dossier MPO : 2008 MR

Le 1^{er} mars 2019

Destinataires : Liste de distribution du projet Mary River

Envoyé par courriel

Objet : Ébauche – Ordre du jour de la prochaine réunion technique de la CNER concernant la proposition de projet de « mise en valeur de la phase 2 » de la Baffinland Iron Mines Corp

Madame, Monsieur,

Le 12 février 2019, la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (la CNER ou la Commission) a diffusé un avis aux parties intéressées concernant la prochaine réunion technique qui aura lieu dans le cadre de l'évaluation faite par la Commission de la proposition de projet de « mise en valeur de la phase 2 » de la Baffinland Iron Mines Corporation (la Baffinland ou le promoteur), soit une proposition de modification du projet Mary River (nº de dossier CNER : 08MN053). Comme indiqué dans l'*ébauche* de l'ordre du jour ([l'annexe A](#)), la réunion technique aura lieu du 8 au 10 avril 2019 à la salle des Cadets de l'Air de la Légion royale canadienne à Iqaluit. Les diverses séances de cette réunion technique se dérouleront de 9 h à 17 h les 8 et 9 avril 2019. Au besoin, des séances seront ajoutées en soirée, de 18 h 30 à 21 h. La réunion technique prendra fin à 12 h le 10 avril 2019.

La structure de la réunion technique permettra des discussions informelles au sujet des enjeux soulevés dans les commentaires de l'examen technique des parties prenantes en ce qui a trait à l'addenda de l'énoncé des incidences environnementales final (addenda de l'EIEF) pour la proposition de « mise en valeur de la phase 2 ». Les discussions auront pour objectif de faire la lumière sur les enjeux techniques énoncés ou de régler ces enjeux lorsque la méthodologie, l'analyse ou les conclusions présentées par le promoteur sont contestées par les évaluateurs. La réunion sera animée par le personnel de la CNER et permettra au promoteur de présenter le sommaire de sa réponse aux commentaires de l'examen technique. Le tout sera suivi d'une discussion entre le promoteur, les autorités responsables et les parties prenantes qui auront formulé des commentaires à l'égard de l'examen technique à des fins de considération. Au besoin, la CNER organisera des séances en ateliers animées par son personnel afin de discuter plus en détail et en plus petits groupes d'éléments précis de l'ordre du jour (p. ex., les questions se rapportant à l'ingénierie, aux espèces sauvages, aux enjeux socioéconomiques, et ainsi de suite).

Pendant la réunion technique, la CNER prendra note des engagements pris par le promoteur pour s'attaquer aux enjeux techniques ou pour les régler, en plus des engagements pris par les autres parties présentes visant fournir de l'information ou à réagir à l'information découlant de l'évaluation. Pour sa part, le promoteur doit tenir à jour sa propre liste d'engagements, ce qui permettra de comparer les deux listes à la fin de la réunion. La liste définitive des engagements fera partie du compte rendu de la réunion et sera présentée dans le cadre de l'audience publique à des fins de considération par la Commission.

Du point de vue logistique, la CNER a pris les dispositions dont il est question ci-dessous pour la réunion technique.

- Interprétation :** Des services d'interprétation simultanée en anglais et en inuktitut seront fournis dans toute la mesure possible.
- Représentants :** À la table principale, le nombre de places attribué à chaque organisme ou agence sera limité pendant la réunion. Chaque organisme ou agence aura droit à deux ou trois places tout au plus. Des places supplémentaires seront accordées aux observateurs ou sur demande aux représentants devant d'être présents à une séance particulière.
- Animateur :** La réunion sera animée par le personnel de la CNER.
- Documentation :** La CNER mettra à la disposition des personnes concernées la version numérique de toute la documentation faisant partie du registre public de la Commission aux fins de l'examen de l'addenda de l'EIEF et du projet.
- Heures des réunions :** Les réunions commenceront chaque jour à 9 h et se termineront à 17 h (à l'exception du 10 avril), ce qui comprendra une pause d'une heure pour le repas du midi et deux pauses-santé de 15 minutes dans le courant de la journée. Des rafraîchissements seront offerts pendant les pauses-santé, mais les repas ne seront pas fournis aux participants. Il pourrait s'avérer nécessaire d'ajouter des séances en soirée afin d'approfondir les points figurant à l'ordre du jour.

Afin d'aider les parties à se préparer à participer à la réunion technique, la CNER a rédigé une *ébauche* de l'ordre du jour ([Annexe A](#)) en fonction de la lecture sommaire des commentaires techniques reçus. Veuillez prendre note que dans la mesure du possible, la CNER a dressé les points de l'ordre du jour dans le même ordre que les sections thématiques de l'addenda de l'EIEF de la Baffinland. La CNER structurera la réunion de façon à permettre à chaque partie de discuter, de manière ordonnée, des commentaires de l'examen technique en cours se rapportant aux points de l'ordre du jour, et ce, en respectant les durées prescrites afin d'assurer la ponctualité des séances de la réunion. La CNER s'est efforcée d'accorder plus de temps aux points de l'ordre du jour faisant l'objet de préoccupations importantes ou pour lesquels il y a chevauchement de compétences réglementaires. Au besoin, la CNER peut prolonger en soirée les séances de la journée afin de finir de discuter des points de l'ordre du jour ou de permettre la tenue de séances en ateliers.

Au début de la réunion technique, la CNER a prévu du temps pour que la Baffinland réponde aux commentaires de l'examen technique des parties, en mettant l'accent sur les points en suspens devant faire l'objet de discussions. La Commission demande à la Baffinland de fournir un nombre suffisant d'exemplaires imprimés de sa présentation aux participants de la réunion (50 exemplaires), traduite en inuktitut et, dans la mesure du possible, en français. La Commission demande également à ce que des copies imprimées de la lettre d'accompagnement en inuktitut de sa réponse aux commentaires techniques soient distribuées à la réunion.

La CNER demande à la Baffinland de se préparer à faire une présentation générale qui devra durer une (1) heure tout au plus au début de la réunion technique. Cette présentation devra comprendre un aperçu de la proposition de la Baffinland et le sommaire de sa réponse aux commentaires de l'examen technique des parties, et prendra soin de faire mention des enjeux abordés dans sa réponse de même que des enjeux qui n'ont toujours pas été réglés. La CNER recommande aussi à la Baffinland de se préparer à faire de brèves présentations (de 10 à 15 minutes) au sujet de chaque point à l'ordre du jour. Le cas échéant, ces présentations serviront à alimenter les discussions.

PROCHAINES ÉTAPES

Les parties qui prévoient participer à la réunion technique de l'évaluation de la proposition de projet de mise en valeur de la phase 2 de la Baffinland par la CNER doivent communiquer au secrétariat de la CNER les détails concernant le nombre de représentants qui seront présents de même que le nom de ces représentants, leur titre de poste et leur domaine de spécialisation ou leur autorité. Par la même occasion, les parties devront faire les demandes de matériel audiovisuel spécialisé ou d'arrangements logistiques dont ils auront besoin dans le cadre de la réunion technique. Les parties doivent faire parvenir leurs commentaires à la CNER à l'adresse info@nirb.ca ou les déposer dans le registre public en ligne à www.nirb.ca, le **mercredi 13 mars 2019** au plus tard.

Après avoir reçu la réponse de la Baffinland aux commentaires de l'examen technique le 25 mars 2019, la CNER publiera l'ordre du jour définitif de la réunion technique le 26 mars 2019 pour que toutes les parties puissent en prendre connaissance.

Pour toute question ou explication relativement à l'évaluation par la CNER de la proposition de projet de « mise en valeur de la phase 2 » ou de la prochaine réunion technique, veuillez écrire à Solomon Amuno, conseiller technique II, à samuno@nirb.ca ou l'appeler au 867-983-4603.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.



Sophia Granchinho
Chef, Évaluation environnementale
Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions

c. c. : Grant Goddard, Baffinland Iron Mines Corporation
 Megan Loyd-Hoyle, Baffinland Iron Mines Corporation
 Lou Kamermans, Baffinland Iron Mines Corporation

Pièces jointes : *Annexe A – Ébauche* – Ordre du jour de la réunion technique concernant la proposition de projet de mise en valeur de la phase 2 de la Baffinland

ANNEXE A – ÉBAUCHE – ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION TECHNIQUE CONCERNANT LA PROPOSITION DE PROJET DE MISE EN VALEUR DE LA PHASE 2 DE LA BAFFINLAND

Nº de dossier CNER : 08MN053 – Proposition de mise en valeur de la phase 2
Promoteur : Baffinland Iron Mines Corporation
Animateur : Ryan Barry, directeur administratif, CNER
Lieu : Salle des Cadets de l'Air de la Légion royale canadienne à Iqaluit (Nunavut)
Dates et heures : Le 8 avril 2019 De 9 h à 17 h (*et peut-être de 18 h 30 à 21 h*)
Le 9 avril 2019 De 9 h à 17 h (*et peut-être de 18 h 30 à 21 h*)
Le 10 avril 2019 De 9 h à 12 h

Remarque : Tous les horaires mentionnés sont approximatifs. L'ordre et le moment de discussion des points de l'ordre du jour peuvent faire l'objet de modifications, à la discréction de la CNER. Au besoin, des séances pourront être ajoutées en soirée, les 8 ou 9 avril, pour finir de discuter des points de l'ordre du jour.

Jour 1 – Lundi 8 avril 2019

Ouverture générale :

1. Mot de bienvenue et introduction par la CNER (*30 minutes*)
 - a. Présentations, aperçu de l'historique des procédures, structure de la réunion technique, etc.
 - b. Présentation des participants
 - c. Aperçu de l'ordre du jour
 - d. Éléments de logistique

Réunion technique :

2. Présentation générale de la Baffinland :
 - a. Réponse aux commentaires de l'examen technique et modifications recommandées aux conditions (*60 minutes*)
 - b. Questions des parties et du personnel de la CNER (*60 minutes*)
3. Table ronde; questions des parties et du personnel de la CNER au sujet des points suivants, avec possibilité de présentations par la Baffinland selon les besoins :
 - a. Conclusions présentées dans l'EIEF concernant l'évaluation des options de recharge et des méthodologies; discussion des accidents et des défaillances (*60 minutes*)
 - b. Environnement physique, notamment en ce qui a trait à la qualité de l'air, à l'eau douce, aux sols et aux modèles ainsi qu'aux programmes de surveillance et d'atténuation connexes, y compris les plans de gestion ou de mesures d'atténuation pertinents (*90 minutes*)
 - c. Transport maritime des marchandises, environnement marin, faune marine, évaluation environnementale notamment en ce qui concerne la modélisation des déversements de carburant et d'eau de ballast, la surveillance des espèces

sauvages et de l'environnement marin, de même que les mesures d'atténuation à leur égard, y compris les plans de gestion ou de mesures d'atténuation connexes (*120 minutes*)

Fin du Jour 1

Jour 2 – Mardi 9 avril 2019

Réunion technique (suite du Jour 1)

1. Mot d'introduction par la CNER (*15 minutes*)
 - a. Récapitulation du Jour 1
 - b. Aperçu de l'ordre du jour
2. Table ronde; questions des parties et du personnel de la CNER au sujet des points suivants, avec possibilité de présentations par la Baffinland selon les besoins :
 - a. Environnement biophysique, notamment en ce qui concerne l'environnement terrestre et la végétation, de même que les plans ou les programmes de gestion et de mesures d'atténuation connexes (*90 minutes*)
 - b. Espèces sauvages terrestres – Caribou, oiseaux et habitat, de même que les plans ou les programmes de gestion et de mesures d'atténuation connexes (*90 minutes*)
 - c. Environnement socioéconomique, de même que les plans ou les programmes de gestion et de mesures d'atténuation connexes (*60 minutes*)
 - d. Évaluation des effets cumulatifs, de même que les plans ou les programmes de gestion et de mesures d'atténuation connexes (*45 minutes*)

Fin du Jour 2

Jour 3 – Mercredi 10 avril 2019

Réunion technique (suite du Jour 2)

1. Mot d'introduction par la CNER (*15 minutes*)
 - a. Récapitulation du Jour 2
 - b. Aperçu de l'ordre du jour
2. Discussion des enjeux en suspens
3. Discussion et révision de la liste des engagements du promoteur (*si le temps le permet*)
4. Discussion par la CNER des prochaines étapes et de l'audience publique
 - a. Période de questions à l'intention des parties
5. Mot de la fin et fin du Jour 3